

À TRAVERS LEUR PROPRE VOIX

Un manuel pour la documentation et la
commémoration inclusives et centrées sur
les victimes de déplacement forcé



GIJTR

Global Initiative for Justice
Truth & Reconciliation

À PROPOS DE LA COALITION INTERNATIONALE DES SITES DE CONSCIENCE

La Coalition internationale des sites de conscience (ICSC) est un réseau mondial de musées, de sites historiques, d'archives et d'initiatives mémorielles dédié à bâtir un avenir plus juste et paisible en engageant les communautés dans la commémoration des luttes pour les droits humains et en répondant à leurs répercussions actuelles. Fondée en 1999, l'ICSC compte aujourd'hui plus de 370 Sites de conscience membres dans 80 pays. L'ICSC soutient ces membres à l'aide de subventions, de mise en réseau et de formations.



International Coalition of
SITES of CONSCIENCE

Apprenez-en davantage sur www.sitesofconscience.org.

Photo de couverture: "Musée National d'Histoire de Taiwan"
National Museum of Taiwan History (NMTH), Taïwan

À PROPOS DE L'INITIATIVE MONDIALE POUR LA JUSTICE, LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION

Dans le monde entier, il existe un besoin pressant de justice, de vérité et de réconciliation dans les pays où l'héritage de violations flagrantes des droits humains assombrit la transition de régimes répressifs vers des formes de gouvernance participatives et démocratiques. Cependant, les modèles actuels de justice transitionnelle négligent souvent les voix essentielles des communautés locales et marginalisées, qui sont cruciales pour assurer un avenir pacifique et durable. L'Initiative Mondiale pour la Justice, la Vérité et la Réconciliation (GIJTR), dirigée par la Coalition Internationale des Sites de Conscience (ICSC), aspire à combler cette lacune en collaborant avec les populations locales, la société civile et les gouvernements, proposant des approches collaboratives et axées sur les victimes dans le domaine de la justice transitionnelle.

À PROPOS DE L'AFGHANISTAN HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY ORGANIZATION (AHRDO)

L'Afghanistan Human Rights and Democracy Organization (AHRDO) est une organisation indépendante, non gouvernementale et à but non lucratif qui se consacre à la promotion des droits humains, de la démocratie et de la justice en Afghanistan. Elle œuvre en enquêtant et en documentant les crimes atroces, en plaidant pour une justice centrée sur les victimes, notamment par le biais de mécanismes de justice internationale, en élaborant des initiatives culturelles et artistiques visant à promouvoir la paix et le dialogue intercommunautaire, et en cultivant la mémoire publique et le souvenir des millions de victimes de guerre. Ces actions constituent un antidote à la culture profondément enracinée d'impunité et à l'éthos profondément ancré de guerre et de violence qui règnent dans le pays.

À PROPOS DE CE MANUEL

Lancé en mars 2024, *À travers leur propre voix* : Un manuel pour une documentation et une commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé propose des recommandations pour adopter des approches de documentation et de commémoration permettant aux personnes déplacées de force de façonner leurs propres récits et d'assurer leur participation significative et équitable aux processus décisionnels.

Ce manuel est basé sur l'atelier virtuel de renforcement des capacités intitulé « À travers leur propre voix » (In Their Own Voice en anglais). *Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé, organisées par l'ICSC et l'AHRDO du 12 au 14 septembre 2023*. Animé par le personnel de l'ICSC et un groupe de personnes expertes provenant de la Gambie, du Myanmar, de l'Afrique du Sud et de la Syrie, l'atelier s'est fondé sur le travail de documentation et de commémoration de l'[Initiative Mondiale pour la Vérité et la Réconciliation](#) de l'ICSC, ainsi que sur sa méthodologie singulière « [Corriger le Registre](#) ». **Le manuel se fonde également sur les expériences et les enseignements des huit organisations qui ont reçu des subventions en cascade pour mettre en œuvre des projets de documentation et de commémoration inclusifs et centrés sur les victimes avec des personnes déplacées de force, dans le cadre du projet** « Afghanistan : Faire progresser les droits en adoptant une approche inclusive et centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration ». Ce partenariat de dix mois entre l'ICSC et l'AHRDO vise à promouvoir les droits des victimes de violations des droits humains et de déplacement forcé, tant en Afghanistan qu'à l'échelle mondiale.

REMERCIEMENTS

L'ICSC remercie les huit organisations qui ont partagé les enseignements tirés de leurs projets inclusifs et centrés sur les victimes en matière de documentation et de commémoration avec les personnes déplacées de force, y compris les suivantes :

- [Afghanistan Forensic Science Organization \(AFSO\)](#)—Canada
- [Afghan LGBT Organization \(ALO\)](#)—République tchèque
- [Afghan Refugees Solidarity Association \(ARSA\)](#)—Turquie
- [InfoPark](#)—Serbie
- [Global Society Initiative for Peace and Democracy \(GLOSIPAD\)](#)—Ouganda
- [Mujer Diaspora](#)—Espagne et Angleterre
- [National Museum of Taiwan History \(NMTH\)](#)—Taïwan
- [Rohingya Human Rights Network \(RHRN\)](#)—Canada et Bangladesh

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Introduction	11
Une approche centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration	12
Définition d'une approche centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration	12
Exemples d'une approche centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration	14
Adopter une approche centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration avec les personnes déplacées de force	17
Respecter les principes éthiques.....	17
Adopter une approche empathique et non retraumatisante	21
Traumatisme, retraumatisation et personnes déplacées de force	21
Approche tenant compte des traumatismes (TIA, de l'anglais « Trauma-Informed Approach »)	22
S'adapter aux besoins et favoriser la confiance et l'autonomie.....	26
Pratiques inclusives, émancipatrices et participatives	31
Définition des pratiques inclusives, émancipatrices et participatives ...	31
Exemples de pratiques inclusives, émancipatrices et participatives	33
Adopter des pratiques inclusives, émancipatrices et participatives avec les personnes déplacées de force	35
Veiller à inclure les voix marginalisées parmi les personnes déplacées de force	35
Adopter des méthodes de narration émancipatrices	38
Instaurer des processus décisionnels collaboratifs et de co-création ..	41
Conclusion	44
Références	45

AVANT-PROPOS

Les sociétés en proie à des conflits armés prolongés et à une violence généralisée sont souvent confrontées à l'effondrement de l'ordre social et des structures, s'enfonçant dans un cycle incessant de violence et de conflit. Briser ce cycle et s'extirper de ce tourbillon est une question universelle à laquelle il n'est pas aisé de répondre. La solution exige une redéfinition et une reconstruction des structures sociétales éclatées, ce qui constitue une tâche complexe et délicate. Reproduire l'ordre ancien est souvent inefficace, et atteindre une paix durable requiert l'établissement d'un nouvel ordre social où tous les segments de la société, en particulier les victimes, se perçoivent comme des partenaires et des bénéficiaires d'un statut de citoyenneté juste et égal.

La question de la participation sociale et de l'égalité revêt une importance immense pour les victimes. Ces dernières évaluent tout programme politique ou social lié au destin collectif selon ce critère. Les programmes et processus qui n'apportent pas de réponse claire et satisfaisante à la question de la participation des victimes sont inéluctablement voués à l'échec.

La souffrance et les tourments des victimes affectent la société comme une plaie perpétuellement ouverte. L'atteinte d'une paix durable semble hors de portée tant que cette plaie n'est pas guérie. Il est manifeste que de nombreux dommages et souffrances causés par la guerre et la violence sont irréparables ; les vies perdues et les opportunités ainsi que les ressources manquées sont irrécupérables. Les questions fondamentales qui doivent être traitées à grande échelle dans la société concernent la manière dont la souffrance des personnes survivantes et des victimes, ainsi que l'indignation provoquée par la violence et les crimes, peuvent être apaisées, et comment la société peut passer d'un cycle de violence et de troubles à la paix et à l'acceptation mutuelle.

Encourager, d'une part, la solidarité sociale envers les victimes et leur reconnaissance publique, et, d'autre part, la condamnation des crimes et de la violence par la conscience collective, est indispensable pour mettre un terme aux situations de violence, prévenir la répétition des événements violents et guider la société vers une coexistence pacifique, transcendant les tragédies passées. Aux deux extrémités de ce spectre de transition se trouvent l'établissement des responsabilités face à un passé ensanglanté et la création d'un avenir pacifique et nouveau. Placer les victimes au cœur du processus peut susciter une solidarité sociale et un consensus propices à cette délicate transition. Voici ce qui est compris par « approche centrée sur les victimes ».

Comment utilise-t-on une approche centrée sur les victimes ? La dichotomie susmentionnée explique deux aspects principaux de l'approche centrée sur les victimes : L'approche centrée sur les victimes dans la lutte contre la violence et les crimes, et l'approche centrée sur les victimes dans la création de paix et de nouvelles structures sociales. Pour traiter ces aspects, il est impératif de remplir quatre objectifs fondamentaux :

- Les victimes doivent avoir la possibilité de s'exprimer en toute sincérité sur les événements violents qu'elles ont vécus, d'être écoutées avec attention et considérées avec sérieux ;
- La société se doit de reconnaître la souffrance des victimes et d'exprimer sans équivoque sa condamnation de la violence et des crimes ;
- Lorsqu'il est question de traiter les crimes et de permettre aux victimes de jouer un rôle déterminant dans ce processus, leurs demandes et leurs aspirations doivent être placées au premier plan ; et
- Les victimes doivent participer activement aux programmes de consolidation de la paix et à l'établissement de nouveaux systèmes plus équitables et justes.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'élaborer et d'ajuster un programme global comprenant une variété d'actions opérationnelles, à la fois multidimensionnelles et simultanées. Les initiatives de documentation et de guérison des victimes représentent un point de départ fondamental pour ce programme, car de nombreuses actions ultérieures en dépendent. Par exemple, le traitement des crimes et la détermination de leurs auteurs dépendent de l'existence de preuves solidement documentées.

Ce manuel vise à expliquer les initiatives de documentation et de commémoration, en mettant l'accent sur une approche centrée sur les victimes et en présentant les actions principales ainsi que leurs méthodes.

Une approche centrée sur les victimes dans les activités de l'Afghanistan Human Rights and Democracy Organization (AHRDO) :

Les victimes ont été placées au centre de nombreuses activités de l'AHRDO, avec la mise en œuvre de programmes liés à la justice et à la consolidation de la paix suivant une approche centrée sur les victimes. Des initiatives ont été menées dans des domaines variés, tels que la documentation et la recherche de la vérité, la guérison des victimes, la commémoration et la lutte contre l'oubli, l'organisation et l'autonomisation des victimes, le plaidoyer en faveur de leurs demandes et requêtes, ainsi que les efforts de consolidation de la paix. Certaines de ces activités ont spécifiquement ciblé des groupes vulnérables, y compris les personnes blessées, les femmes, les enfants, les minorités et les personnes déplacées.

Les activités de l'AHRDO se répartissent comme suit :

Recueil des récits des victimes : Dans le cadre de cette activité, l'AHRDO a mené des milliers d'entretiens avec des victimes et leurs familles, collectant et structurant des témoignages de première main sur des événements violents, rapportés dans leur propre langue. Plusieurs actes majeurs de violence ont également été documentés et des entretiens ont été réalisés avec des dizaines de victimes de ces événements. Ces récits sont progressivement publiés. À ce jour, 128 récits répartis sur quatre volumes ont été publiés et plusieurs autres sont prêts pour la publication. La documentation, la commémoration et la lutte contre la banalisation de la violence constituent les objectifs



“Organisation des Droits de l'Homme et de la Démocratie en Afghanistan” Afghanistan Human Rights and Democracy Organization (AHRDO), Afghanistan



“Organisation des Droits de l'Homme et de la Démocratie en Afghanistan” Afghanistan Human Rights and Democracy Organization (AHRDO), Afghanistan

principaux du recueil de ces récits. À un niveau plus large, ces récits constituent une source primaire et essentielle pour rédiger l’histoire des conflits en Afghanistan.

Auditions des victimes : Bien que limitées en nombre de séances, les initiatives de l’AHRDO ont permis, pour la première fois en Afghanistan, de recueillir des témoignages de première main sur des événements violents, relatés par les victimes elles-mêmes. De 2019 à 2021, l’AHRDO a organisé 25 séances d’audition publique.

Expositions de Memory Box (Boîtes à Souvenirs en français) : Les expositions « Memory Box » ont été inaugurées en 2012 sous le titre « Memory Box : Une initiative pour prévenir la catastrophe », en partenariat avec les familles des victimes dans plusieurs provinces d’Afghanistan.. Des images, objets et documents personnels des victimes ont été rassemblés dans des boîtes à souvenirs, accompagnés d’un bref récit de leur vie et de leur mort, puis exposés publiquement. Chaque exposition a présenté de nouvelles boîtes de victimes, lesquelles ainsi que les objets associés étaient ensuite transférés vers les archives dédiées de l’AHRDO. Au cours des années suivantes, plus d’un millier de boîtes consacrées aux victimes ont été préparées, conduisant à l’établissement du Musée des Victimes en 2019.

Séances éducatives et de conseil : Ces séances ont été organisées pour informer, unir et autonomiser les victimes dans leurs démarches de revendication et de défense de leurs droits. Des manuels éducatifs ont été préparés sur divers thèmes liés aux droits et aux demandes des victimes, y compris les mécanismes et les voies pour traiter les crimes internationaux, les principes et fondements du droit humanitaire international, les mécanismes de justice transitionnelle et la participation des victimes aux processus de consolidation de la paix. Par la suite, des dizaines de programmes éducatifs et d’ateliers de conseil ont été mis en place à l’intention des familles des victimes dans diverses provinces afghanes. Le rôle des groupes sociaux, notamment celui des victimes, dans les sociétés en transition vers une paix équitable et durable, a été au cœur de ces programmes. Des séances de conseil spécialisées pour aborder les traumatismes et les dommages psychologiques post-conflit subis par les membres de la famille des victimes ont également été incluses dans ces séances. L’AHRDO a également organisé de nombreux colloques et séminaires à cet égard.

Organisation des victimes pour le plaidoyer : La phase initiale de ce programme a débuté en 2012 avec la création de « Jirgas locales des victimes » et de « Conseils locaux des victimes » à Kaboul et dans plusieurs autres villes d’Afghanistan. Cette initiative s’est poursuivie par la mise en place de réseaux de victimes aux niveaux provincial et zonal au cours des années suivantes. À travers ces réseaux, les victimes ont été incitées à faire valoir leurs droits et à exprimer leurs revendications aux échelles provinciale et zonale, tout en encourageant d’autres victimes à se joindre à elles. Ces réseaux locaux ont ensuite collaboré pour étendre les initiatives de plaidoyer à l’échelle nationale.

L’AHRDO a parachevé ces efforts en convoquant la Convention Nationale des Victimes le 10 décembre 2020, date coïncidant avec la Journée internationale des droits humains et la Journée nationale des victimes en Afghanistan, et marquant de ce fait l’établissement du premier Réseau National des Victimes. Ce réseau a par la suite organisé diverses séances éducatives et réunions de coordination au niveau local. De plus, il a organisé des rassemblements et des marches de protestation en faveur des droits des victimes dans plusieurs provinces, avec le soutien de l’AHRDO.

Recherche Thématique : La réalisation de recherches thématiques sur les actes de violence et les crimes internationaux en Afghanistan est une autre composante des activités de l’AHRDO. Ces efforts de recherche privilégient spécifiquement les victimes de ces événements, en recueillant des données primaires par le biais de nombreux entretiens et discussions avec elles.

Approche artistique : L’intégration d’outils et de méthodes artistiques reste une composante fondamentale des initiatives de l’AHRDO. Le théâtre participatif, en particulier le Théâtre de l’Opprimé, est l’une des méthodes utilisées par l’AHRDO dans ses programmes impliquant des victimes. Ces productions théâtrales, fondées sur les récits documentés des victimes et réalisées avec leur participation, sont mises en scène et dirigées par l’équipe artistique de l’AHRDO. L’AHRDO a organisé des festivals de contes, de poésie et de peinture, produit des documentaires et créé des clips vidéo et audio centrés sur des thèmes liés aux victimes ou en collaboration avec elles, constituant une autre dimension des programmes artistiques de l’AHRDO.

L’AHRDO mène ces activités avec une vision tournée vers l’avenir, dans le but d’atteindre la justice et une paix durable. L’AHRDO est profondément persuadée que le succès des programmes de consolidation de la paix dans une société déchirée par la guerre est considérablement restreint en l’absence de participation des victimes. Particulièrement dans des pays tels que l’Afghanistan, qui ont enduré de longues années de conflit et de violence et où les victimes constituent une part significative de la population, une « paix centrée sur les victimes » favorise la guérison des fractures sociétales qui entretiennent les conflits et la violence.

Hussain Saramad, Chercheur à l’Afghanistan human rights and democracy organization (AHRDO)

INTRODUCTION

Le déplacement forcé est en hausse dans toutes les régions du monde. Selon les [statistiques publiées par l’Agence des Nations Unies pour les réfugiés \(HCR\)](#), plus de 100 millions de personnes étaient déplacées de force à la fin de 2022, suite à des guerres, des violences, des violations des droits humains ou des persécutions politiques, ethniques, de genre ou religieuses.

Il s’agit de 100 millions de récits invisibles, fréquemment déshumanisés et déformés, qui saturent les médias, les agendas politiques et d’autres formes de discours public dans de nombreux pays de transit et d’accueil, générant des tensions sociales et de la violence à l’encontre des personnes déplacées de force.

Documenter et commémorer les expériences de déplacement forcé en adoptant une approche qui met en avant et amplifie les voix des personnes déplacées de force, tout en encourageant leur autonomie, est essentiel pour faire évoluer les perceptions sociales et les politiques relatives au déplacement forcé, et pour s’assurer que leurs besoins multidimensionnels sont pris en compte, notamment leur droit à la vérité, à la justice et à l’établissement des responsabilités.

De mai 2023 à mars 2024, la [Coalition internationale des sites de conscience \(ICSC\)](#), à travers son [Initiative mondiale pour la justice, la vérité et la réconciliation \(GIJTR\)](#), et en collaboration avec l’Afghanistan Human Rights and Democracy Organization (AHRDO), a apporté son soutien à [20 organisations travaillant avec des personnes déplacées de force en Afghanistan, au Bangladesh, au Canada, en République tchèque, en Angleterre, en Allemagne, au Guatemala, en Serbie, en Espagne, à Taïwan, en Tunisie, en Turquie et en Ouganda](#), dans leurs efforts visant à promouvoir les droits des victimes de violations des droits humains et de déplacement forcé en adoptant une approche inclusive et centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration.

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES VICTIMES POUR LA DOCUMENTATION ET LA COMMÉMORATION

Définition d'une approche centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration

Approche centrée sur les victimes pour la Documentation

Documenter est l'action d'enquêter, de rechercher et de consigner ce qui s'est passé pour construire un récit historique. Cela peut servir à documenter et à consigner la vérité, à établir les responsabilités, à obtenir justice, à sensibiliser et à contribuer à la commémoration.

La documentation centrée sur les victimes est une méthode de recueil de témoignages et de préservation des informations relatives aux violations des droits humains qui place les droits, les désirs, les besoins, la sécurité, la dignité et le bien-être des victimes ou des personnes survivantes au cœur du processus de documentation. Cette approche prend en compte la nature sensible des informations recueillies et les répercussions potentielles sur les personnes impliquées. Elle met l'accent sur la collaboration, en s'assurant que les victimes gardent la maîtrise de leurs histoires et en respectant leur autonomie.

Approche centrée sur les victimes pour la commémoration

La commémoration désigne les processus par lesquels la mémoire est préservée et perpétuée. C'est une manière d'honorer les victimes et les personnes survivantes, de reconnaître leur vécu et de se souvenir, et de ce fait, c'est une étape importante

dans le processus de guérison des victimes et des personnes survivantes. La commémoration joue un rôle crucial dans la lutte contre les récits nocifs et dans la sensibilisation concernant les groupes marginalisés, tout en servant d'outil de plaidoyer puissant pour promouvoir les droits des victimes et des personnes survivantes. La commémoration peut prendre de nombreuses formes différentes, allant de cérémonies commémoratives et d'expressions artistiques à des monuments commémoratifs, des musées et des expositions itinérantes.

Une commémoration centrée sur les victimes est une approche de préservation de la mémoire d'un conflit ou d'un événement historique précis qui met en lumière les expériences, les points de vue et la dignité des victimes et des personnes survivantes. Cette approche reconnaît les histoires singulières, l'expertise et les perspectives de celles et ceux affectés, visant à leur donner une voix et à assurer que leurs souvenirs soient préservés de manière inclusive et intégrale. Elle implique souvent de collaborer avec les survivants, les familles et les communautés affectées afin de façonner le processus de commémoration, permettant à leur apport d'influencer ou même de dicter le récit et la représentation de l'événement.

Pourquoi adopter une approche centrée sur les victimes est important ?

L'adoption d'une approche centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration est essentielle pour :

- prévenir l'exposition des personnes survivantes et des victimes à des risques inutiles, notamment le risque de nouvelle traumatisation et de nouvelle victimisation, ou d'accroître leur vulnérabilité de quelque façon que ce soit ;
- restaurer un sentiment de sécurité, de pouvoir et d'appartenance ;
- s'assurer que les voix, les besoins multidimensionnels et les préoccupations des victimes et des personnes survivantes soient entendus et influent directement sur les actions et l'élaboration des politiques ;
- favoriser l'empathie et susciter de nouvelles compréhensions des sujets complexes au sein des communautés d'accueil et des sociétés ; et
- contrecarrer la désinformation et les discours publics nuisibles qui conduisent à la discrimination, à la haine et à la violence.

Exemples d'une approche centrée sur les victimes pour la documentation et la commémoration

L'African Network Against Extrajudicial Killings and Enforced Disappearances—ANEKED (Gambie)

L'African Network against Extrajudicial Killings and Enforced Disappearances

(ANEKED) est une organisation de la société civile menée par des militantes africaines des droits humains. Cette organisation documente les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires, et plaide en faveur de la justice pour les victimes et leurs familles. En 2021, l'ANEKED a lancé le projet « The Duty to Remember (Le Devoir de Mémoire en français) » pour commémorer les victimes de la dictature de Yahya Jammeh et les rendre visibles à la société gambienne. Au sein du projet, l'ANEKED a rassemblé les témoignages, les portraits et les objets personnels des victimes confiés par leurs familles. Dans un contexte où, dans 99 % des cas, les familles n'ont jamais récupéré les restes de leurs proches, ces objets personnels ont été un moyen puissant de souligner l'humanité de ces personnes qui ont été forcées à disparaître et assassinées. Tout au long du projet, la principale préoccupation d'ANEKED a été de veiller à ce que le processus évite toute re-traumatisation des victimes. À cet effet, l'ANEKED a consacré du temps à établir une confiance avec les victimes, à discuter de la vision du projet, à comprendre les besoins et attentes des victimes et à s'assurer que les victimes se sentent à l'aise de dire non.

Herstories Archive (Sri Lanka)

Herstories Archive est un projet auto-ethnographique ayant recueilli 285 narrations personnelles de mères issues du nord, du sud et de l'est du Sri Lanka au cours des années 2012 et 2013. À travers leurs propres mots, ces récits éclairent l'histoire familiale des femmes, leurs vécus de guerre et de paix, ainsi que leurs aspirations pour l'avenir. Le projet repose sur l'idée que les histoires de résilience, de courage et d'espoir des femmes sont souvent marginalisées ou omises de l'histoire, que ce soit en période de guerre ou de paix. Herstories vise à pallier cette lacune en collectant sur le terrain les témoignages des mères.



“Réseau Africain Contre les Exécutions Extrajudiciaires et les Disparitions Forcées” African Network Against Extrajudicial Killings and Enforced Disappearances (ANEKED), Gambie

Pour atteindre les femmes en milieu rural, l'équipe a contacté des organisations communautaires œuvrant pour le développement des femmes et a organisé une série de réunions communautaires avec elles. Par la suite, chaque femme a été rencontrée à son domicile, où son parcours a été immortalisé grâce à des vidéos, des photos et d'autres supports visuels, tels que des arbres de vie, des frises chronologiques de souvenirs et des lettres manuscrites. Tout au long de ce processus, l'équipe a, dans la mesure du possible, mis en relation les femmes et leurs familles avec d'autres organisations travaillant dans le développement socio-économique et le soutien psychosocial, ainsi qu'avec des donateurs privés pour obtenir un soutien. Les matériaux originaux ont été déposés comme collection permanente aux Archives Nationales du Sri Lanka, témoignant ainsi de la force des femmes. Une exposition minutieusement conçue, présentant 70 récits, a circulé dans diverses régions du Sri Lanka et à l'international, encourageant à chaque étape l'interaction avec le contenu à travers le dialogue et l'échange.

ACT for the Disappeared (ACT) (Liban)

La mission d'ACT for the Disappeared (ACT) est double : documenter le sort des personnes disparues au Liban lors de conflits armés depuis 1975 et faire entendre les voix de leurs familles, qui ont été réduites au silence par une politique d'oubli soutenue par l'État. À travers son travail, ACT a pris conscience à quel point le fait de raconter et de répéter inlassablement son histoire à des journalistes et à des organisations de défense des droits humains peut raviver les traumatismes des familles des personnes disparues. Pour pallier ce risque, en 2016, ACT a initié un projet de commémoration destiné à favoriser l'autonomie et un sentiment de puissance chez les proches des personnes disparues. ACT a organisé plusieurs rencontres avec les familles des personnes disparues afin de présenter les initiatives de commémoration et de discuter de leurs attentes et besoins. Ces échanges ont conduit au lancement du projet « Chaises Vides, Familles en Attente », en partenariat avec le Comité International de la Croix-Rouge, durant lequel des centaines de proches des personnes disparues ont ensemble conçu et peint une chaise reflétant la personnalité du proche disparu et les souvenirs que leurs familles conservent d'eux. Ce travail a réuni des familles issues de divers horizons, mettant en exergue leur lutte commune pour découvrir le sort de leurs proches disparus.

ADOPTER UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES VICTIMES POUR LA DOCUMENTATION ET LA COMMÉMORATION AVEC LES PERSONNES DÉPLACÉES DE FORCE

Les personnes déplacées de force demeurent parmi les membres les plus vulnérables de la société. La plupart ont été victimes de violences dans leur pays d'origine et sont confrontées à la pauvreté, à un manque de soutien psychosocial, à la violence et à la marginalisation, tant dans leurs communautés de transit que d'accueil.

Documenter et commémorer les vécus des personnes déplacées de force nécessite de considérer certains principes éthiques permettant de tisser des liens de confiance, de respect et d'engagement éthique avec les personnes prenant part à ces processus, d'adopter une approche empathique et non retraumatisante, et de s'adapter efficacement à leurs besoins afin de favoriser leur autonomie.

Respecter les principes éthiques.

Ces principes éthiques aident à instaurer un climat de confiance, de respect et de sécurité avec les personnes impliquées dans les processus de documentation et de commémoration, qu'il s'agisse des personnes interviewées ou des responsables des interviews. Il est impératif que chaque membre de l'équipe donne la priorité à ces principes.

1. Être clair et transparent quant aux objectifs.

La documentation et la commémoration peuvent poursuivre plusieurs objectifs, tels que la recherche de responsabilité, la quête de vérité, la guérison, le plaidoyer, la sensibilisation et la réconciliation. Bien que certaines fonctions puissent se chevaucher, il est crucial de définir des objectifs clairs dès le départ afin d'éviter de susciter des attentes irréalistes (comme la promesse d'une justice inatteignable) et de gérer les attentes des victimes et des personnes survivantes. Il est crucial de consacrer du temps à expliquer ce qui est faisable, ce qui ne l'est pas, ce qui demeure incertain et la manière dont leurs récits seront utilisés.

Avoir des objectifs précis permet également de choisir la méthode appropriée, de déterminer comment les histoires sont collectées, archivées et consultées, et de prendre des décisions tout au long du processus afin de maximiser son efficacité pour ces objectifs spécifiques.

Les diverses utilisations du recueil de témoignages

Selon leur mission, certaines organisations de la société civile concentrent leurs efforts de documentation et d'archivage sur un seul de ces objectifs, tandis que d'autres visent des objectifs multiples.

Pour l'établissement des responsabilités : De nombreuses personnes victimes de disparition forcée ont subi des violations des droits humains et leurs témoignages peuvent contribuer à la poursuite de la justice et à l'établissement des responsabilités. Les initiatives visant à fournir des informations pour les procédures judiciaires donneront la priorité aux affaires et aux éléments probants, en plus de veiller à la chaîne de conservation, en essayant d'établir les faits, lieux, dates, personnes participantes, schémas de criminalité, etc. Les tribunaux exigent généralement des normes et des méthodes spécifiques de recueil de preuves factuelles et la plupart des documentations de la société civile ne répondent pas à ces critères, mais elles peuvent fournir des informations importantes et fiables sur lesquelles baser les registres des victimes et les dossiers criminels.

Pour la quête de vérité : Le recueil de témoignages peut aider à clarifier la vérité sur des événements qui constituent des crimes contre les droits humains, en déterminant qui était responsable des actes commis, les circonstances dans lesquelles ils ont été commis, les victimes affectées et les causes possibles de ces événements. Elle contribue à la création d'un

registre historique des violations passées des droits humains et joue un rôle primordial dans la reconnaissance des expériences vécues par les victimes et les personnes survivantes face aux atrocités en matière de droits humains. L'accent est mis sur le recueil des données biographiques des victimes et des personnes survivantes, de leurs relations avec la communauté et de leur point de vue dans le contexte historique des événements.

Pour la guérison : Offrir un espace aux personnes pour partager leur histoire peut contribuer à une guérison à long terme. Être écouté et reconnu par sa propre communauté et par la société dans son ensemble permet aux individus de rebâtir leur existence et de retrouver leur place au sein de la société. Cela nécessite d'adopter une approche à la fois empathique et non traumatique et de valoriser les méthodes de narration.

Pour la sensibilisation et le plaidoyer : Le recueil de témoignages est primordial pour promouvoir une compréhension plus fine des vécus et des besoins multidimensionnels des individus, et pour garantir que le soutien et les politiques publiques soient adaptés et efficaces. Les récits personnels contribuent également à développer l'empathie, la compréhension publique des abus passés et, dans le cas des personnes déplacées de force, une meilleure acceptation par les communautés d'accueil. À travers des programmes éducatifs, ces initiatives peuvent aussi promouvoir des cultures qui respectent les droits humains et prévenir les cycles futurs de violence.

Pour la réconciliation : Les initiatives de narration qui rassemblent des groupes opposés peuvent contribuer à la reconstruction des relations entre communautés auparavant divisées. Elles peuvent susciter une compréhension mutuelle et une large adhésion au récit historique des événements passés, et participer à la restauration des liens entre différents groupes de victimes et de personnes survivantes, ainsi qu'entre ces dernières et leur communauté.

2. Ne pas nuire

Le principe fondamental lors de la mise en œuvre d'initiatives de documentation et de commémoration est de veiller à ce que les personnes participantes ne subissent aucun préjudice durant le processus, en les exposant à des risques inutiles, en les revictimisant ou en accroissant d'une quelconque façon leur vulnérabilité.

Évaluation des risques

Pour garantir la sécurité des personnes participantes, il est crucial d'identifier les risques encourus et de les réévaluer constamment. Réfléchir aux risques potentiels, tant internes qu'externes.

- Vulnérabilités et insécurités des communautés/acteurs : (Quels sont les dangers et les menaces ? Quels traumatismes les victimes et les personnes survivantes doivent-elles surmonter pour partager leur vécu ?)
- Conditions sociopolitiques favorables ou non

Les stratégies de gestion et d'atténuation des risques peuvent comprendre :

- Assurer l'anonymat des personnes participantes, qui doit être clairement défini dans les formulaires de consentement et les procédures, et mettre en place des processus d'anonymisation.
- Mener le processus de documentation et de commémoration, ou certaines de ses parties, hors du pays où le participant est en danger.
- Élaborer des stratégies de soins personnels

3. Consentement éclairé

Les personnes participantes doivent recevoir une information claire sur les objectifs poursuivis ainsi que sur les utilisations futures possibles des résultats du projet. L'accord de chaque personne interviewée doit être consigné sur un formulaire de consentement éclairé, qui doit leur être fourni au début du processus et complété à la fin de l'entretien. Si la personne interviewée ne peut pas fournir de consentement écrit, le consentement peut être enregistré en vidéo.

4. Conformité avec les accords et les engagements

Les personnes participantes doivent avoir la liberté absolue d'interrompre le partage de leur vécu ou même de modifier le contenu de leur témoignage à tout moment. Elles

doivent avoir le droit de se retirer du projet à tout moment. Dès le premier contact, l'équipe du projet doit se conformer à tous les accords conclus pendant le processus.

Adopter une approche empathique et non retraumatisante

Les expériences de migration forcée, depuis leurs causes premières jusqu'au déplacement lui-même, marquent indélébilement ceux qui les subissent. Il est donc primordial d'adopter des approches empathiques et non traumatisantes afin de garantir la sécurité et le bien-être des victimes et des personnes survivantes lors de la réalisation de projets de documentation et de commémoration.

Traumatisme, retraumatisation et personnes déplacées de force

Dans ce manuel, le traumatisme est entendu comme l'impact d'un événement sur une personne ou un groupe de personnes en particulier. Partant de cette définition, le traumatisme psychologique ou émotionnel se réfère aux dommages ou blessures infligés à l'esprit après avoir vécu un événement extrêmement effrayant ou bouleversant, pouvant entraîner des difficultés à fonctionner ou à faire face normalement après l'acte.



InfoPark, Serbie

Il est important de prendre en compte le traumatisme lors du recueil d'informations afin d'éviter toute retraumatisation à n'importe quelle étape du processus de recueil. Parmi les événements traumatisants que les personnes migrantes forcées pourraient être amenées à vivre, on peut citer :

- **Avant la migration** : Traumatismes de guerre, torture, conflits tribaux, violences sexuelles et sexistes liées aux conflits, perte de membres de la famille et de la communauté, terres et moyens de subsistance, parmi d'autres.
- **Durant la migration** : Violences sexuelles, mortalité infantile, blessures graves, perte de membres de la famille et de la communauté, besoins élémentaires non satisfaits, entre autres.
- **Après la migration** : Violence structurelle, discrimination et harcèlement, isolement social, confusion identitaire, manque de maîtrise de l'environnement, entre autres.

En conséquence directe, les personnes traumatisées peuvent éprouver un sentiment d'extrême vulnérabilité, de peur et de désespoir. Le traumatisme bouleverse les certitudes des personnes, telles que la vision positive de soi, la croyance en un monde ordonné et sensé, la conviction qu'il existe une fin à la souffrance, la confiance dans la bienveillance humaine, et la croyance en un monde sûr.

La retraumatisation est un rappel, conscient ou inconscient, d'un traumatisme passé qui entraîne la reviviscence de l'événement traumatique initial. Elle peut être déclenchée par une situation, une attitude ou une expression, ou par certains environnements qui reproduisent les dynamiques (perte de pouvoir, de contrôle ou de sécurité) du traumatisme original.

Il est donc crucial de mettre à disposition des espaces sécurisants permettant aux victimes et aux personnes survivantes de s'impliquer dans des projets de documentation et de commémoration—et seules les personnes éprouvant un sentiment de sécurité vis-à-vis de ce processus devraient y prendre part. Les responsables de l'animation doivent être conscients des symptômes et des déclencheurs potentiels afin de minimiser la détresse et éviter toute retraumatisation.

Approche tenant compte des traumatismes (TIA, de l'anglais « Trauma-Informed Approach »)

L'approche tenant compte des traumatismes (TIA pour son acronyme en anglais) reconnaît que les expériences traumatisantes terrifient, submergent et bafouent l'individu. La TIA constitue un engagement à ne pas reproduire ces expériences et, dans la mesure du possible, à restaurer un sentiment de sécurité, de pouvoir et d'appartenance. Il est essentiel de l'intégrer à tous les échelons du travail de

documentation et de commémoration et de l'appliquer à l'ensemble des personnes engagées dans le processus, en gardant à l'esprit que les thématiques traitées peuvent comporter des aspects délicats et éprouvants.

Voici les actions à envisager :

- Informer clairement les personnes participantes sur ce à quoi elles doivent s'attendre.
- Gérer les attentes des victimes—ce qui est possible, ce qui ne l'est pas, ce qui est incertain, ainsi que l'usage qui sera fait de leurs histoires.
- Signifier aux personnes participantes : « Il n'y a aucun souci si vous ne vous sentez pas prêt(e) ; nous effectuerons la documentation quand vous le serez ».
- Prendre en compte les sentiments et les émotions des personnes participantes comme faisant partie intégrante de leur récit, en faisant preuve d'empathie.
- S'assurer que les personnes participantes se sentent à l'aise de continuer le processus, surtout lorsqu'elles partagent des expériences difficiles, telles que les violences sexuelles et sexistes, la torture, etc.
- Considérer le recours à d'autres approches pour partager leur histoire (le storytelling)—il arrive que les victimes éprouvent plus de facilité à évoquer leurs expériences au travers de démarches plus abstraites ou artistiques, qui leur permettent de dépeindre les événements sans passer par leur récit personnel ;
- suspendre le recueil des témoignages lorsque la victime ne se sent plus capable de poursuivre ou éprouve des difficultés à revivre l'événement. (Remarque : Les larmes ou les sanglots ne sont pas les seuls signes à prendre en compte ; d'autres réactions peuvent se manifester, telles qu'une gêne visuelle ou une impossibilité à s'exprimer.
- Répertoire les services de santé mentale et de soutien psychosocial disponibles et orienter les victimes vers une personne professionnelle du psychosocial pour un soutien continu et des services pour traiter leur traumatisme et se reconstruire.
- Prendre le temps de réfléchir à l'expérience avec les personnes participantes. Les membres de l'équipe du projet pourraient les inviter à exprimer leur ressenti à l'issue de l'échange, afin de mener une réflexion sur les répercussions de cette expérience, les aspects qui se sont avérés aisés, ainsi que les limites et les zones d'ombre rencontrées.
- Partager les produits finaux du projet avec les personnes participantes pour leur validation et leur consentement.

Comment gérer la détresse des participants :²

Penser à des événements violents ou atroces peut provoquer une détresse chez les personnes. C'est normal. Cependant, si vous remarquez qu'un niveau de détresse chez une personne participante rend la poursuite de l'interaction difficile, procédez comme suit :

- Interrompez l'interaction ou l'action et gardez le silence jusqu'à ce que la personne participante retrouve son calme. Vous pourriez alors dire : « Vous avez l'air très affecté(e). Êtes-vous en mesure de continuer, ou préféreriez-vous arrêter ? ».
- Vous pouvez également proposer un verre d'eau, ouvrir une fenêtre ou suggérer une pause, ce qui peut s'avérer bénéfique.
- Si le niveau de détresse de la personne interviewée ne diminue pas, il est préférable de ne pas poursuivre l'entretien. Cherchez plutôt un membre de la famille ou un(e) ami(e) pouvant lui venir en aide.
- À la fin de l'interaction, rappeler à la personne participante les services de soutien en santé mentale et psychosocial (SMSPS) disponibles, s'ils existent.

Technique de recentrage

Lorsqu'une personne se sent submergée par les émotions ou incapable de cesser de penser à quelque chose qui s'est passé, la technique de « recentrage » peut être utilisée pour se sentir moins submergée. Le recentrage aide à détourner l'attention de la personne de ses pensées internes vers le présent (et le monde extérieur).

La technique « **Se recentrer par nos cinq sens** » est une bonne option pour aider les personnes participantes à revenir au moment présent en focalisant leur attention sur leur respiration, puis en identifiant à haute voix les éléments suivants :

- Cinq choses qu'elles peuvent **voir**
- Quatre choses qu'elles peuvent **toucher**
- Trois choses qu'elles peuvent **entendre**

- Deux choses qu'elles peuvent **sentir**
- Une chose qu'elles peuvent **goûter**

Sécurité de l'équipe projet

Lorsque l'équipe interagit avec des victimes et des personnes survivantes, il est essentiel de créer des espaces sécurisants permettant de gérer l'expérience des personnes participantes ainsi que les ressentis de l'équipe à l'écoute, tout en étant attentif aux éventuels facteurs déclencheurs. Il est important de prendre conscience de nos propres symptômes pour initier notre propre régulation, si nécessaire.

L'Afghan LGBT Organization (ALO), une ONG basée en République tchèque, vise à autonomiser les individus LGBTIQ+ afghans, leur offrant accès à du soutien et des ressources et à renforcer leurs voix. Par son action, ALO aspire à créer des passages sécurisés et des opportunités pour les personnes LGBTIQ+ dans des circonstances difficiles. Dans le cadre de son projet de subvention en cascade, l'équipe d'ALO a documenté les expériences vécues par 16 personnes LGBTIQ+, en se concentrant particulièrement sur l'impact de la violence sexuelle, et a produit des podcasts. ALO a pu minimiser le risque de retraumatisation de la communauté en organisant plusieurs rencontres individuelles pour expliquer le projet, gagner leur confiance et coélaborer les questions pour les podcasts. En adoptant une approche tenant compte des traumatismes, ALO a orienté les personnes participantes vers des services de santé mentale et de soutien psychosocial, tout en leur fournissant une assistance financière lorsque nécessaire. Confrontée aux besoins et aux défis de sa communauté, ainsi qu'au manque de soutien approprié pour les personnes survivantes LGBTIQ+ afghanes en Europe, l'équipe d'ALO a mis en place un programme à long terme visant à offrir un accompagnement en santé mentale aux personnes LGBTIQ+.

S'adapter aux besoins et favoriser la confiance et l'autonomie

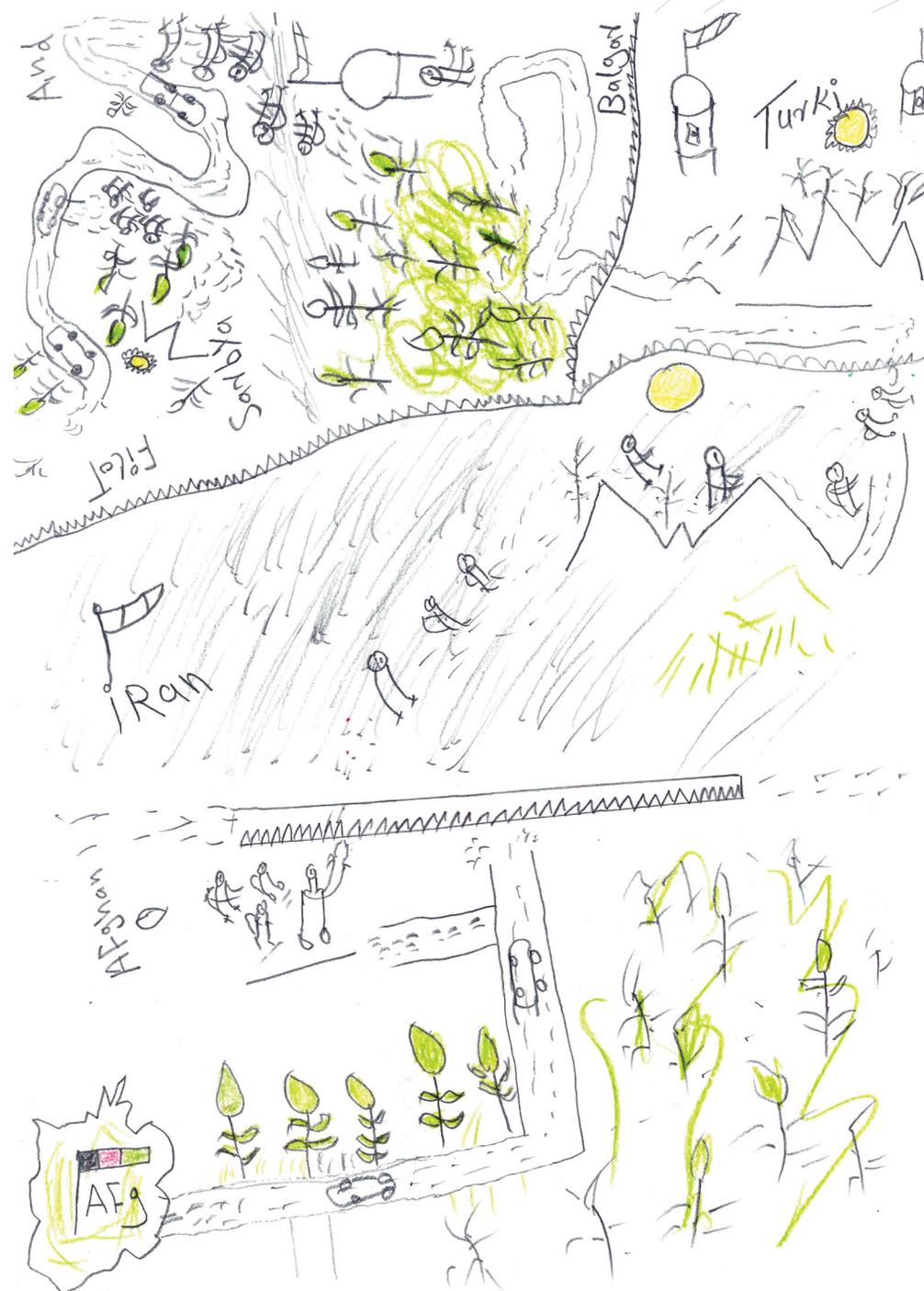
Les personnes déplacées de force englobent une grande diversité d'individus ayant des expériences, des codes culturels et sociaux, des situations et des défis variés. S'impliquer dans des projets de documentation et de commémoration avec des personnes déplacées de force nécessite de connaître en profondeur les besoins spécifiques du groupe avec lequel l'équipe du projet souhaite travailler. Cela permet non seulement de répondre à leurs besoins et de défendre leurs droits, mais aussi de mieux établir la confiance et l'engagement envers elles.

Adapter aux besoins des personnes participantes

Comprendre et s'adapter aux besoins spécifiques du groupe participant implique de :

- Offrir un espace sécurisant où elles peuvent exprimer leurs besoins ;
- Identifier et orienter vers l'assistance, les ressources et les services de soutien disponibles ;
- Comprendre les dynamiques de genre, ainsi que les dynamiques culturelles et socio-économiques au sein du groupe ;
- Être flexible pour adapter le projet à ces besoins ; et
- Évaluer constamment si le processus et les résultats du projet correspondent aux besoins des participants.

InfoPark est une association créée en 2015 en Serbie pour répondre à la situation critique des personnes réfugiées et au flux sans précédent d'entrées et de sorties de personnes réfugiées du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique. Elle a débuté comme un point d'information et de connexion dans un parc, près de la gare routière de Belgrade, où personnes réfugiées et personnes migrantes venaient chercher l'aide et le soutien nécessaires. Face à l'accroissement des besoins, InfoPark a introduit de nouveaux services, y compris la protection et le soutien psychosocial pour les enfants réfugiés et migrants, y compris ceux non accompagnés et séparés. Dans le cadre de son projet de subvention en cascade, l'équipe d'InfoPark a invité des enfants non accompagnés à raconter leur expérience de déplacement et à partager comment ils imaginent leur avenir à travers le dessin. Forcés de fuir en raison des décisions de leurs parents, ces enfants n'avaient pas l'habitude d'exercer leur autonomie et éprouvaient un malaise à l'idée de prendre part au projet. L'équipe d'InfoPark



InfoPark, Serbie

a pris le temps de ne pas les forcer et a plutôt conçu une activité respectant leurs besoins. Cette démarche a nécessité quatre ajustements du projet avant de finalement demander aux enfants participants : « Que pensez-vous que je devrais savoir sur vous ? ».

Renforcement de la confiance

Les traumatismes causés par la violence liée aux conflits, les abus sous toutes leurs formes, la discrimination et les pertes multiples rendent les personnes déplacées de force extrêmement vulnérables, entravant leur confiance.

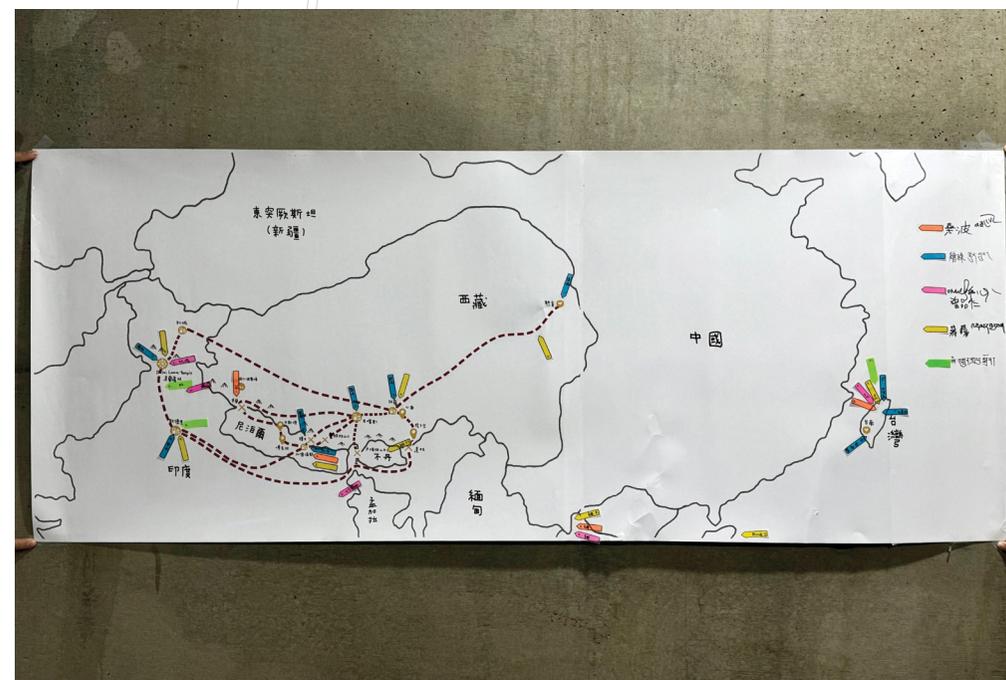
Gagner la confiance et tisser des liens nécessite :

- Établir une relation d'égalité ;
- Valoriser et reconnaître le savoir, l'expérience et les compétences des groupes ;
- Identifier les partenaires communautaires clés et les parties prenantes au sein de la communauté ayant un intérêt dans la réussite du projet ;
- Ne pas brusquer le processus et permettre à celui-ci de suivre son cours naturel ; et
- Se retirer quand nécessaire.

La Global Society Initiative for Peace and Democracy (Initiative de la société globale pour la paix et la démocratie—GLOSIPAD pour son acronyme en anglais) est une organisation de la société civile sud-soudanaise qui soutient les initiatives de consolidation de la paix et de mitigation des conflits, défend les droits humains, facilite le partage et le recueil d'histoires orales, lutte contre les discours haineux dangereux et offre un soutien psychosocial dans le camp de personnes réfugiées de Rhino, au nord de l'Ouganda. Dans le cadre de son projet de subvention, l'équipe de GLOSIPAD a mobilisé des jeunes issus de deux communautés divisées résidant dans le camp de Rhino (les communautés Nuer et Dinka) dans le but de partager leur vécu du conflit et de déplacement forcé, ainsi que de promouvoir les initiatives de consolidation de la paix et

de réconciliation. GLOSIPAD a investi beaucoup de temps pour rencontrer et discuter avec différents groupes des deux communautés, y compris les leaders communautaires, les porte-paroles des jeunes, les leaders féminins et les leaders religieux, dans le but de bâtir la confiance et d'obtenir leur soutien pour le projet.

Le Musée National de l'Histoire de Taïwan (NMTH, pour son acronyme en anglais) s'efforce de promouvoir l'identité culturelle taïwanaise et d'offrir une compréhension profonde et nuancée de l'histoire et de la société taïwanaises contemporaines. En tant que nation insulaire, Taïwan a historiquement accueilli des immigrants de différentes époques, résultant en la formation d'une société d'immigrants diversifiée. Cependant, la voix des personnes immigrantes a historiquement été marginalisée. Dans le cadre de son projet de subvention en cascade, l'équipe du NMTH a collaboré avec les communautés tibétaines en exil pour renforcer leurs voix et élaborer un récit public plus inclusif dans la société taïwanaise. Dans un contexte où les relations entre le gouvernement tibétain en exil et le gouvernement taïwanais demeurent ambiguës et sensibles, et où l'influence politique de la Chine ne cesse de croître, l'équipe s'est initialement attachée à instaurer un climat de confiance



“Musée National d'Histoire de Taïwan” National Museum of Taiwan History (NMTH), Taiwan

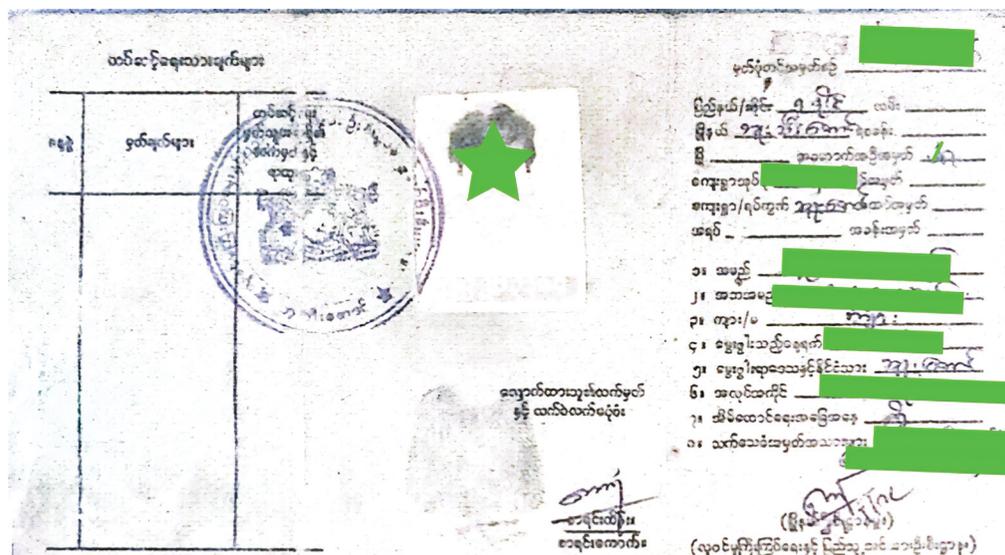
et à obtenir la reconnaissance de la Fondation du Dalai Lama et de l'ambassade du gouvernement tibétain en exil à Taiwan. Avec leur soutien officiel, l'équipe du NMTH a ensuite travaillé avec les membres de la communauté et créé conjointement avec eux un espace sécurisant et des méthodes de narration émancipatrices (telles que la musique et la danse) pour exprimer leurs expériences personnelles d'exil et de déplacement, veillant ainsi à ce que le projet ne renforce pas uniquement la voix des porte-paroles de la communauté mais offre plutôt une plateforme aux voix marginalisées au sein de celle-ci pour qu'elles puissent s'exprimer et reprendre le contrôle sur leur propre récit.

PRATIQUES INCLUSIVES, ÉMANCIPATRICES ET PARTICIPATIVES

Les pratiques inclusives, émancipatrices et participatives aident à transformer les perceptions sociales des communautés marginalisées, contribuant ainsi à lutter contre la discrimination et la violence. Les initiatives de documentation et de commémoration fondées sur ces pratiques ont pour but de garantir que les voix marginalisées soient entendues, de favoriser l'auto-représentation et de renforcer l'autonomie des individus. Elles contribuent ainsi à transformer les récits préjudiciables, à susciter de nouvelles perspectives et à ouvrir des voies pour panser les plaies du passé, dans l'objectif ultime d'une transformation sociale. Cette section examine plus en détail chacune de ces approches.

Définition des pratiques inclusives, émancipatrices et participatives

Pratique Inclusive : La pratique inclusive embrasse toutes les personnes, indépendamment de leur identité, que ce soit leur race, leur ethnicité, leur identité et expression de genre, leur orientation sexuelle, leur classe sociale, leur nationalité, leur religion, leur âge, leur handicap mental ou physique, leur maladie mentale ou physique ou toute autre identité. Elle vise à assurer un accès et des opportunités égaux à toutes et tous, tout en éliminant la discrimination et l'intolérance³. Adopter des pratiques inclusives dans la documentation et la commémoration signifie assurer la participation de nombreuses voix, surtout celles des personnes marginalisées et invisibilisées dans la société. Les pratiques de documentation et de commémoration non inclusives risquent d'exacerber les clivages et la discrimination. Il est primordial de créer des récits inclusifs qui renforcent les voix marginalisées et proposent des alternatives diversifiées aux « discours hégémoniques officiels » néfastes.



“Réseau des Droits de l’Homme des Rohingyas” Rohingya Human Rights Network, Canada et Bangladesh

Pratique émancipatrice (empowerment en anglais) : La pratique d'émancipation est le processus permettant aux personnes de se sentir en sécurité, de développer leur capacité d'action et de s'exprimer. Face aux violations des droits humains et aux traumatismes, il est crucial d'adopter des approches tenant compte des traumatismes et de développer des pratiques qui renforcent l'autonomie des victimes. Le fait de raconter son vécu peut s'avérer une expérience puissante et transformatrice (plutôt que retraumatisante) lorsque cela est accompli avec délicatesse et offre aux victimes et aux personnes survivantes l'opportunité de se réapproprier leur récit. Cela nécessite l'élaboration de méthodes adaptées pour impliquer les victimes et les personnes survivantes, en prenant en compte leurs pratiques culturelles spécifiques, leurs besoins et leurs défis.

Pratique Participative : La pratique participative comprend une gamme d'activités permettant aux personnes de jouer un rôle actif et influent dans les décisions affectant leur vie. Cela signifie que les personnes ne sont pas seulement écoutées, mais également entendues, et que leurs voix influencent les résultats⁴. Les pratiques participatives vont au-delà de la consultation et de la collaboration, en établissant un dialogue avec les victimes et les personnes survivantes et en co-créant avec eux dans tous les aspects du processus, y compris le partage du pouvoir décisionnel. Elle requiert un engagement profond et ciblé, bien plus que des participations symboliques, superficielles ou partielles. Elle ne peut émerger que de l'établissement d'une confiance mutuelle, de relations étroites et de la création d'un espace sûr propice à la participation de ses membres.

Pourquoi adopter des pratiques inclusives, émancipatrices et participatives est-il important ?

L'adoption de pratiques inclusives, émancipatrices et participatives est essentielle pour :

- Capturer les perspectives et besoins multiples, particulièrement ceux des groupes marginalisés et réduits au silence, afin de promouvoir des récits plus nuancés et multidimensionnels et de permettre l'élaboration de politiques et procédures publiques exhaustives, efficaces et inclusives.
- Accompagner les personnes survivantes et les victimes dans leur cheminement de guérison en leur permettant de se réapproprier leur récit.
- Tirer parti de l'expertise et des perspectives singulières des victimes et des personnes survivantes.

Exemples de pratiques inclusives, émancipatrices et participatives

Musée de l'Immigration de l'État de São Paulo (Brésil)

Ouvert en 1993, [le Musée de l'Immigration de l'État de São Paulo](#), au Brésil, a pour mission de relater les parcours des immigrants européens et de leurs familles. Établi dans l'ancien foyer pour immigrants de Bras, qui a joué un rôle clé dans les politiques migratoires passées cherchant à « blanchir » la population brésilienne, le musée a réalisé que les récits d'immigration présentés favorisaient les histoires des immigrants européens, moyen-orientaux et asiatiques et de leurs descendants au sein de la population de l'État de São Paulo, tout en passant systématiquement sous silence les expériences des Afro-Brésiens et des peuples autochtones, aujourd'hui reconnues comme relevant de la migration forcée. Ce préjugé est l'héritage des politiques de « blanchiment » du Brésil et de son histoire coloniale, qui ont contribué à la marginalisation des Afro-Brésiens et des peuples autochtones et à leur omission des archives historiques. Depuis sa réouverture en 2014, le musée interroge ces liens et ces silences dans l'histoire officielle de la migration au Brésil, ainsi que leurs répercussions sur la cohésion sociale. Aujourd'hui, le musée ambitionne d'offrir un récit et un héritage inclusifs, mettant en exergue le rôle crucial que cette inclusion revêt dans le combat contre la discrimination et le racisme qui imprègnent la société brésilienne contemporaine.

The Women's Rights Initiative (WORI) (Ouganda)

[The Women's Rights Initiative](#) (WORI), en Ouganda, est une organisation non gouvernementale qui gère des refuges pour les survivantes de violences basées sur le genre et documente les violations liées au genre. Pendant de nombreuses années, la WORI a accordé la priorité au recueil d'informations dans une optique de responsabilisation, au détriment des besoins et des récits personnels des femmes. Cette approche comportait le risque de porter préjudice aux femmes, bien que de façon non intentionnelle, en les cantonnant à leur condition de victimes. Elle écartait aussi celles dont les expériences étaient particulièrement éprouvantes et qui ne se sentaient pas suffisamment en confiance pour les partager. La WORI a repensé ses pratiques de documentation et adopté

des méthodes de narration innovantes qui restituent les témoignages des femmes avec délicatesse, contribuant ainsi à leur autonomisation et à leur transformation. La WORI a organisé des formations pour son personnel et les survivantes afin de développer leurs connaissances sur les différentes approches et techniques de narration, telles que les entretiens, la cartographie corporelle et l'auto-enregistrement. Sur la base de cette formation, les survivantes participantes ont choisi la méthode qu'elles souhaitaient utiliser pour raconter leur propre histoire, ainsi que la manière, le lieu et le moment de sa diffusion.

The Women's Institute for Alternative Development (WINAD) (Trinité-et-Tobago)

The Women's Institute for Alternative Development (WINAD) à Trinité-et-Tobago a entrepris de développer, en 2022, un nouveau musée et lieu de mémoire pour célébrer la contribution des femmes au leadership et au développement à Trinité-et-Tobago, dans le but d'émanciper les femmes et de défier les stéréotypes et la discrimination à leur encontre. Au cours de cette démarche, le WINAD a réalisé que sa mission dépassait la simple exposition des parcours féminins : ces récits doivent être narrés par les femmes en personne plutôt que relayés « en leur nom ». De plus, les femmes doivent être parties prenantes en participant aux processus décisionnels dès les prémices de la conception du musée. Le WINAD a institué un Comité de Coordination réunissant des représentantes de diverses communautés afin de concevoir des mécanismes de participation communautaire qui seront intégrés à l'ensemble des phases et des facettes de l'élaboration du musée.

ADOPTER DES PRATIQUES INCLUSIVES, ÉMANCIPATRICES ET PARTICIPATIVES AVEC LES PERSONNES DÉPLACÉES DE FORCE

L'adoption de pratiques inclusives, émancipatrices et participatives dans la documentation et la commémoration des expériences des personnes déplacées de force peut s'avérer profondément transformatrice et engendrer un changement positif considérable. En effet, elle permet de créer des récits inclusifs ayant le pouvoir de favoriser la guérison des personnes déplacées de force, mais aussi de faire évoluer les perceptions de la société et des responsables politiques. Cette section examine plus en détail comment adopter des pratiques inclusives, émancipatrices et participatives avec les personnes déplacées de force.

Veiller à inclure les voix marginalisées parmi les personnes déplacées de force

L'élaboration de récits inclusifs portant sur le déplacement forcé nécessite de garantir la participation d'une pluralité de voix, surtout celles des groupes les plus marginalisés et rendus invisibles au sein de la société. Parmi eux figurent les femmes, les communautés LGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, les enfants, les minorités ethniques et religieuses, ainsi que les personnes déplacées de force vivant comme réfugiées dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Au sein des personnes déplacées de force, certains groupes subissent une exclusion plus marquée que d'autres. Pour atteindre une réelle inclusivité, il est primordial de repérer ces voix et de mettre en place un environnement propice à leur mobilisation.

À cet effet, il est crucial de se pencher sur les entraves et les obstacles qui restreignent leur pouvoir d'action et leur capacité à s'impliquer pleinement.

Défis et obstacles à l'engagement des personnes déplacées de force :

- Des obstacles émotionnels majeurs liés au traumatisme risquent de perdurer ;
- Une absence de sécurité et de protection pour les personnes qui s'expriment, en particulier celles déplacées à l'intérieur de leur propre pays et se trouvant toujours dans une zone de conflit, ou celles vivant sous des régimes répressifs ;
- Une absence de liberté de circulation dans de nombreuses situations de déplacement forcé (camps, installations, etc.) ;
- Une charge financière et l'obligation de prioriser les besoins élémentaires de subsistance ;
- Un déficit d'empowerment des groupes marginalisés qui se sentent dépourvus de pouvoir (jeunes, enfants, etc.) ;
- Un manque d'information sur les droits humains, le traumatisme et la normalisation du traumatisme ;
- Des stigmates sociaux et des stéréotypes négatifs, créant des conditions préjudiciables (par exemple, parler de son expérience personnelle et de son traumatisme pourrait amener la honte sur la famille et la communauté) ;
- Un manque de confiance qui empêche la participation des personnes et qui cause la fragmentation des efforts menés par les personnes déplacées de force ;
- Des différences linguistiques et culturelles ; et
- Les obstacles à l'accès à l'information, aux données, aux réseaux et aux ressources appropriés.

Pour interagir avec les groupes marginalisés, de bonnes intentions ne suffisent pas. Il est essentiel de prendre en compte les éléments suivants :

- Offrir un espace sécurisant pour que les membres du groupe puissent exprimer et traiter leur traumatisme ;
- Investir du temps dans l'établissement d'une relation de confiance ;
- Évaluer constamment les risques de sécurité et élaborer des stratégies d'atténuation ;
- Prendre en compte l'intersectionnalité et examiner tout ce qui peut constituer un obstacle à la participation, y compris le genre, la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, la capacité physique, etc., et adopter des approches sensibles au genre, à l'ethnie, à la race, et à la religion ;
- S'efforcer de comprendre et d'identifier les préjugés inconscients et profondément ancrés, ainsi que d'autres pratiques discriminatoires qui pourraient exister au sein de l'équipe du projet ;
- Utiliser un lexique et un langage adaptés au groupe ;
- Identifier et questionner toutes les formes de pouvoir existant au sein du groupe, tout en portant une attention particulière aux métarécits genrés et aux constructions sociales ;
- Accorder une attention spécifique aux personnes dont l'identité de genre, ainsi que leur expression de genre, diffère de ce qui est considéré comme la norme de genre ;
- Orienter vers les services de soutien appropriés et fournir un soutien financier lorsque cela est possible ; et
- Mener des actions de sensibilisation aux droits humains et aux traumatismes, tout en garantissant l'accès à des informations, des données, des réseaux et des ressources appropriés.

L'Afghanistan Forensic Science Organization (AFSO) est la première organisation non gouvernementale de sciences médico-légales en Afghanistan. Sa mission est de défendre la protection des droits humains, des libertés civiles et de l'État de droit. Grâce à l'utilisation de la documentation et des sciences médico-légales, l'AFSO a joué un rôle crucial dans la documentation des disparitions forcées et des fosses communes découlant de la guerre civile afghane et d'autres conflits armés des quatre dernières décennies. Dans le cadre

de son projet de subvention en cascade, l'équipe de l'AFSO a documenté les violations des droits humains contre la communauté Hazara de Khas Urozgan en Afghanistan, les forçant à l'exil. Le but était d'accompagner cette communauté historiquement discriminée dans l'élaboration de ses propres récits et sa quête de vérité, de justice et de responsabilisation. L'équipe de l'AFSO s'est attachée à créer un environnement sécurisant, offrant aux individus la possibilité de partager leurs témoignages et de défendre leurs droits. Pour établir la confiance, l'équipe a travaillé avec des réseaux locaux, des activistes sociaux et des leaders communautaires qui ont présenté le projet et l'équipe et facilité les discussions. Les entretiens se sont déroulés dans des cadres sécurisants et confidentiels, assurant l'anonymat des personnes participantes, qui étaient très inquiètes pour la sécurité de leurs proches en Afghanistan.

Adopter des méthodes de narration émancipatrices

Les entretiens sont la méthode la plus courante pour les personnes de partager des informations sur un événement ou leur expérience personnelle. Cependant, il existe des méthodes alternatives de narration qui peuvent être véritablement émancipatrices et profondément transformatrices pour les victimes et les personnes survivantes. Elles ont le potentiel de soutenir les personnes déplacées de force dans leur processus de guérison en leur permettant de reprendre le contrôle de leur récit.

Il est crucial d'acquérir une connaissance approfondie des personnes participantes afin de choisir la méthode de narration appropriée qui les maintiendra en sécurité tout en les renforçant.

Méthodes alternatives de narration :

Cartographie corporelle : Il s'agit de créer des cartes corporelles à l'aide du dessin, de la peinture ou d'autres supports afin de réfléchir et d'exprimer visuellement ses expériences de vie personnelles et incarnées. Cela instaure un espace bienveillant où les personnes participantes peuvent se remémorer et exprimer leurs vécus, leur permettant ainsi d'accéder à une forme de guérison face à leurs souvenirs douloureux.

Narration à travers des objets personnels : Il s'agit d'une autre forme de commémoration, où les personnes participantes partagent des objets personnels liés à leur vécu. Ces objets transmettent la charge émotionnelle de leur expérience, en particulier l'expérience de perte, souvent difficile à communiquer avec des mots.

Narration à travers l'art : L'expression artistique donne aux victimes et aux personnes survivantes la possibilité de raconter leur histoire et de partager leur vécu, notamment pour les enfants qui ne disposent pas encore des mots nécessaires pour s'exprimer, ou pour les groupes marginalisés qui se sentent dépourvus de pouvoir.

Groupe de discussion (GDD) : Cela consiste en des dialogues entre 6 et 10 personnes, guidés par une personne responsable de l'animation. L'objectif de ces dialogues est d'obtenir des informations approfondies sur les perceptions ou expériences des personnes participantes concernant un sujet spécifique ou un ensemble de sujets. Quand les personnes participantes ne se sentent pas suffisamment en sécurité pour évoquer leur expérience personnelle, les GDD instaurent un cadre rassurant, où il est possible d'aborder et de débattre de thématiques délicates de façon indirecte.



"Association de Solidarité avec les Réfugiés Afghans" Afghan Refugees Solidarity Association (ARSA), Turquie

L’Afghan Refugees Solidarity Association (ARSA) est une organisation à but non lucratif qui se consacre à apporter soutien et assistance aux personnes réfugiées et demandeuses d’asile en Turquie. Dans le cadre de son projet de subvention en cascade, l’équipe ARSA a lancé l’initiative « Children with Backpacks (Enfants avec sacs à dos en français) », qui a encouragé des enfants déplacés de force à raconter leur expérience à travers l’expression artistique. L’impact psychologique et émotionnel considérable subi par les enfants déplacés de force, associé au manque de soutien approprié, exacerbe leur détresse émotionnelle et entrave leur développement personnel. À travers l’organisation de dix ateliers, le projet a offert un environnement sûr et bienveillant où les enfants afghans déplacés de force en Turquie ont gagné en confiance et ont pu s’exprimer par le biais de l’art.

Mujer Diaspora est une initiative visant à émanciper les femmes colombiennes de la diaspora à devenir des actrices de changement, tant dans le processus de paix colombien que dans leurs pays d’accueil. Elle vise à contribuer à la guérison des traumatismes causés à la fois par le conflit armé et par le processus migratoire, à faire en sorte que les expériences vécues par la communauté diasporique éclairent les initiatives formelles de vérité, de mémoire et de réconciliation en Colombie, et à améliorer l’intégration de la diaspora dans les pays d’accueil. Dans le cadre de son projet de subvention en cascade, l’équipe de Mujer Diaspora a collaboré avec vingt femmes colombiennes victimes du conflit colombien, vivant en exil à Londres et à Barcelone. Chacune de ces femmes a subi une retraumatisation en témoignant devant la commission de vérité colombienne, chargée d’investiguer sur les atrocités perpétrées pendant le conflit. Au cours d’ateliers de création littéraire, elles se sont réunies pour partager et réfléchir à leurs expériences et aux stratégies de résilience qu’elles ont élaborées au fil des ans. Le résultat final de ces ateliers sera partagé avec des femmes déplacées de force d’autres pays comme un outil pour les aider à gérer leurs propres traumatismes et à concevoir des processus de documentation et de commémoration centrés sur les victimes et menés par elles. La reconnaissance des vécus de ces femmes et la valorisation des compétences et stratégies qu’elles ont acquises ont favorisé leur guérison collective et leur empowerment.

Instaurer des processus décisionnels collaboratifs et de co-création

L’implication des personnes déplacées de force dans des processus décisionnels collaboratifs et de co-création s’avère essentielle pour mieux répondre à leurs besoins, leur conférer un rôle actif dans la narration de leur déplacement forcé et mettre en valeur leurs compétences et perspectives singulières. Cette démarche dépasse la simple consultation symbolique ou la participation superficielle et partielle. Elle nécessite plutôt l’instauration d’une structure décisionnelle multipartite équitable au sein de laquelle les personnes sont habilitées à déterminer ce qui est le plus approprié pour elles-mêmes. Cela comprend les points suivants :

- Construire une relation égalitaire.
- S’adapter aux codes sociaux, aux valeurs, aux connaissances et aux structures du groupe, car celui-ci peut fonctionner selon un ensemble différent de valeurs, normes et pratiques.
- Prendre le temps d’établir des relations prévenantes avec le groupe et d’engager un dialogue pour négocier des modalités de co-création équitables.
- Développer des méthodes de communication efficaces entre les personnes participantes.
- Garantir une copropriété durant la mise en œuvre du projet.
- Garantir une copropriété des produits du projet.

Le Rohingya Human Rights Network (RHRN), basé au Canada, est un réseau d’activistes, de conférenciers et conférencières, ainsi que d’écrivains et écrivaines rohingyas issus des camps de réfugiés et d’autres diasporas, qui s’emploient à sensibiliser l’opinion publique au sort des Rohingyas. Dans le cadre de son projet de subvention en cascade, l’équipe RHRN a travaillé à la documentation des villages rohingyas et des sites culturels importants à l’intérieur du Myanmar, qui ont été effacés par le gouvernement du Myanmar et qui n’apparaissent plus sur les cartes. Le but est de s’opposer au discours officiel niant l’histoire et l’existence des Rohingyas au Myanmar, en créant une base de données interactive accessible au public en ligne. Cette base de données présentera les villages rohingyas anéantis, accompagnés de documents connexes tels que des cartes d’identité, des cartes de recensement, des photos de mosquées, d’écoles, de cimetières, etc., conservés par les survivants et survivantes rohingyas dans les camps de réfugiés. L’équipe du RHRN a focalisé ses efforts sur l’empowerment des Rohingyas dans les camps, afin qu’ils et elles puissent documenter eux-mêmes et elles-mêmes leurs villages et les sites revêtant une importance culturelle à leurs yeux, favorisant ainsi leur appropriation du projet.

No title

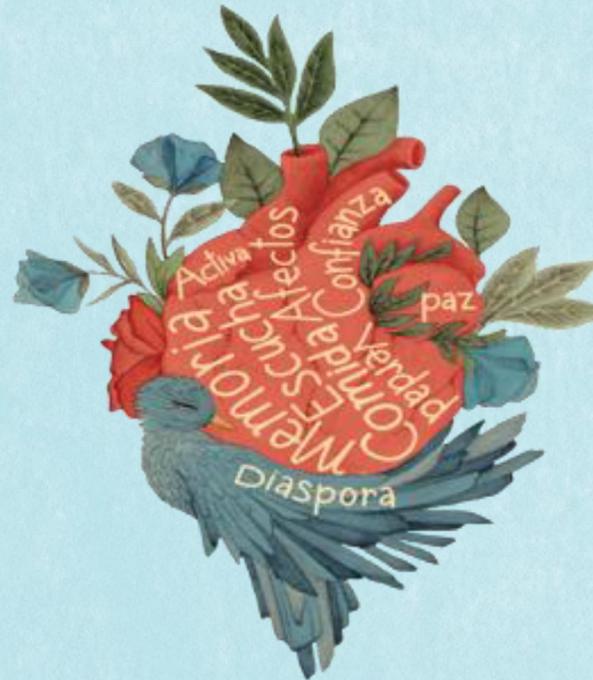
Transitional Justice
in Spanish
is a woman,
but upon finding her,
the faces of men are unveiled,
and the ostentation of power.

And in this encounter,
Me, a woman,
can only be a victim,
giving my testimony,
perhaps a secretary,
taking notes.

From the power
behind a desk,
a tie analyzes my story
to its liking,
fragments it
from the power,
without humility.

Although we seek the same end,
You, transitional justice,
remain feeding powers.
Me, with the open wound,
that I have learned to heal.

I approach you
to become ashes still carrying ember,
and when joining them with the ashes of other women,
we can become a giant flame,
that illuminates
beyond your tie,
beyond your desk,
beyond your borders,
beyond your vain powers.



Sin títulos

La justicia transicional
en español
es una mujer,
pero al encontrarla
se desvela el rostro de hombres,
y la ostentación de poder.

Y en este encuentro,
yo mujer
solo puedo ser víctima,
dando mi testimonio,
quizás secretaria,
tomando apuntes.

Desde el poder
detrás de un escritorio
una corbata analiza mi historia
a su gusto,
la fragmenta
desde el poder,
sin humildad.

Aunque busquemos el mismo fin
Tu, justicia transicional
te quedas alimentando poderes.
Yo con la herida abierta
que ya se sanar.

Me acerco a ti
para convertirme en ceniza que aún lleva brasa,
y que al juntarla con las cenizas de otras mujeres,
podemos ser un fuego gigante,
que alumbre
más allá de tu corbata,
de tu escritorio,
de tus vanos poderes.

CONCLUSION

Le fait de documenter et de commémorer les vécus des personnes déplacées de force, en adoptant une approche inclusive et centrée sur les victimes, a le pouvoir d'engendrer une transformation profonde et un changement positif considérable au sein de la société.

En donnant la priorité aux voix des personnes déplacées de force et en permettant aux groupes marginalisés d'exercer leur propre pouvoir d'action, nous pouvons nous assurer que leurs besoins multidimensionnels, y compris leur droit à la vérité, à la justice et à la responsabilisation, soient satisfaits. Nous pouvons également lutter contre les discours haineux et discriminatoires menant à une exclusion et une discrimination accrues, tout en valorisant leurs perspectives et expertises singulières.

L'établissement d'une relation équitable et émancipatrice avec les personnes déplacées de force requiert du temps ainsi qu'un engagement profond et à long terme.

RÉFÉRENCES

- « Documentation par la société civile pour l'établissement des responsabilités ». Initiative mondiale pour la justice, la vérité et la réconciliation. Consulté le 14 novembre 2023. <https://gijtr.org/fr/ce-que-nous-faisons/1465-2/>
- Colmenares Millán, Dario. « Séance de Formation I : Principes de documentation et de commémoration centrées sur les victimes ». À travers leur propre voix : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé Présentation lors de « À travers leur propre voix » : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé, le 13 septembre 2023.
- GIJTR, éd. Donner vie à la mémoire : Manuel pour les organisations de la société civile des droits humains sur la création et la conservation d'archives numériques. DONNER VIE À LA MÉMOIRE, 2023. <https://gijtr.org/wp-content/uploads/2023/07/CSOs-in-Digital-Archiving-Toolkit-EN-final-single-pages-1.pdf>.
- GIJTR, éd. Archives vivantes : Boîte à outils d'introduction pour les organisations de la société civile sur la création d'archives orales des droits humains et l'organisation de leur documentation. ARCHIVES VIVANTES, 2020. <https://gijtr.org/wp-content/uploads/2021/12/Living-Archives-Toolkit-6x9-EN-final.pdf>.
- GIJTR, éd. Directives de travail sur le recueil et la conservation de la documentation de la société civile relative aux violations flagrantes des droits humains et son utilisation dans le cadre des mesures d'établissement des responsabilités. DIRECTIVES DE TRAVAIL, 2020. <https://gijtr-stage.bdf.technology/uploads/2020/10/GIJTR-Working-Guidelines-FINAL-ENGLISH.pdf>.
- GIJTR, éd. La cartographie corporelle pour le plaidoyer. Un manuel de Shirley Gunn, 2018 https://www.sitesofconscience.org/wp-content/uploads/2023/06/Toolkit-Body-Mapping-2018_Online.pdf.
- ICSC, *Documentation transformative : Nouvelles approches des initiatives de documentation menées par les communautés*. YouTube, 2022p. <https://www.youtube.com/watch?v=KorcMV98dE0>.

Mohammed, Sumaiya. « Séance de Formation II : Approches empathiques et non retraumatisantes pour la documentation et la commémoration ». À travers leur propre voix : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé. Présentation lors de « À travers leur propre voix » : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé, le 14 septembre 2023.

Ndow, Nana-Jo. « Séance de Formation I : Principes de documentation et de commémoration centrés sur les victimes ». À travers leur propre voix : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé Présentation lors de « À travers leur propre voix » : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé, le 13 septembre 2023.

PILPG, La documentation comme outil de justice transitionnelle. YouTube, 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=krSeHx6lwjw>.

PILPG, Autres utilisations de la documentation. YouTube, 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=9OyaKNTzFvg>.

Service des Données du Royaume-Uni. « Anonymiser les données qualitatives ». Service des Données du Royaume-Uni, le 20 avril 2023. <https://ukdataservice.ac.uk/learning-hub/research-data-management/anonymisation/anonymising-qualitative-data/>.

Notes de fin

- 1 Mohammed, Sumaiya. « Séance de Formation II : Approches empathiques et non retraumatisantes pour la documentation et la commémoration À travers leur propre voix : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé Présentation du 14 septembre 2023.
- 2 Mohammed, Sumaiya. « Séance de Formation II : Approches empathiques et non retraumatisantes pour la documentation et la commémoration », À travers leur propre voix : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé Présentation du 14 septembre 2023.
- 3 Qu'est-ce que l'inclusion signifie ? <https://www.inclusion.me.uk/news/what-does-inclusion-mean>.
- 4 Site web des Méthodes Participatives, <https://www.participatorymethods.org/page/about-participatory-methods>.



International Coalition of
SITES of CONSCIENCE

www.sitesofconscience.org

 [Facebook.com/SitesofConscience](https://www.facebook.com/SitesofConscience)

 [@SitesConscience](https://twitter.com/SitesConscience)

 [@SitesofConscience](https://www.instagram.com/SitesofConscience)



GIJTR

Global Initiative for Justice
Truth & Reconciliation

www.gijtr.org

 [@GIJTR](https://twitter.com/GIJTR)

 [@GIJTR](https://www.instagram.com/GIJTR)

AHRDO

Afghanistan Human Rights
and Democracy Organization

www.AHRDO.org

 [Facebook.com/AHRDO](https://www.facebook.com/AHRDO)

 [@AhrdoAfg](https://twitter.com/AhrdoAfg)

 [@ahrdo_afg](https://www.instagram.com/ahrdo_afg)

 [@ahrdoorg590](https://www.youtube.com/channel/UC...)